

Le 09/01/2019

Une assistance en ligne pour le chèque énergie

Le décret relatif à la mise en place du chèque énergie a été publié au Journal officiel le 8 mai 2016. Le dispositif a été expérimenté, depuis le 20 mai 2016, dans 4 départements. Deux numéros d'assistance et un site internet dédié ont été ouverts pour accompagner les particuliers et fournisseurs d'énergie.

Le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a confié à l'ASP la gestion du chèque énergie.

Ce dispositif vise à aider les ménages aux revenus modestes à payer leurs factures d'énergie (électricité, gaz, fioul, GPL, bois...) ou à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Il remplacera, en outre, les tarifs sociaux de l'énergie.

Avant sa généralisation prévue au plus tard en 2018, le chèque énergie a été expérimenté, depuis le 20 mai 2016, dans quatre départements : l'Aveyron, l'Ardèche, les Côtes d'Armor et le Pas-de-Calais. A terme, 4 millions de foyers seront concernés.

L'ASP a lancé deux numéros d'assistance et un site internet dédié pour accompagner les **particuliers** et les **professionnels** acceptant le chèque énergie, notamment les fournisseurs d'énergie.

> un numéro vert pour les particuliers

0 805 204 8

> un numéro cristal pour les professionnels

N°Cristal 09 7

> un site internet pour les particuliers et professionnels

www.chequeenergie.gouv.fr [1]



Le chèque énergie, comment ça marche ?



• [2]

Téléchargez le [dépliant d'information sur le chèque énergie](#) [3], destiné aux particuliers et aux professionnels.

- Regardez la [vidéo](#) [4] sur cette aide de l'Etat réalisée par le Ministère de la Transition écologique et Solidaire.
- Regardez le [tutoriel video](#) [5] réalisé par le Ministère de la Transition écologique et Solidaire.

Liens

[1] <http://www.chequeenergie.gouv.fr>

[2] http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/16044_4P-cheque-energie_LIGHT.pdf

[3] https://www.asp-public.fr/sites/default/files/mode_emploi_general.pdf

[4] <https://www.asp-public.fr/mediatheque/le-cheque-energie-une-aide-de-letat-pour-vos-depenses-energetiques>

[5] <https://www.asp-public.fr/mediatheque/le-cheque-energie-comment-utiliser>

